

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration : 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME X

QUÉBEC, SEPTEMBRE 1928

N° 1

En Acadie

LE peuple acadien est probablement celui qui, après avoir le plus souffert, aura la plus belle revanche. Les Arméniens sont peut-être les seuls qui puissent comparer leurs malheurs aux siens. Ce ne sont pas les Alsaciens-Lorrains qui le peuvent. S'ils ont eu des guerres, jamais ils n'ont été en face d'une volonté aussi déterminée de les faire disparaître.

Les Belges pendant la guerre ont bien été déportés, mais ce ne fut que temporaire, et la Belgique n'a pas été vidée comme le fut l'Acadie.

Aussi, s'étonne-t-on, après tant de malheurs, de voir ce peuple acadien bien vivant et s'être conquis une bonne place au soleil.

Récemment, les journaux nous ont appris qu'il venait de remporter une grande victoire. Cette victoire se préparait, nous avons pu nous en rendre compte, l'an dernier au cours d'un voyage en ces pays de l'Acadie. On sentait que la sympathie leur était acquise en effet au Nouveau-Brunswick.

Ceux qui nous recevaient, à notre entrée dans cette province, pouvaient en effet nous dire : nous avons construit une belle école où nos petits enfants peuvent apprendre le français.

* * *

L'autre semaine, l'*Evangeline*, le vaillant journal acadien de Moncton, nous apprenait ce qui suit :

“ Dorénavant il y aura dans la province des écoles officiellement reconnues comme bilingues, et il suffira, pour qu'elles soient reconnues com-

me telles, d'une décision de la Commission scolaire locale. Les instituteurs et institutrices qui se destineront à l'enseignement dans ces écoles devront se munir de brevets spéciaux, dits brevets bilingues, qu'elles pourront se procurer en subissant avec succès des examens sur certaines matières françaises, à l'entrée de l'École Normale et aux examens préliminaires pour avancement de classe.

“ Cette décision du gouvernement fait disparaître un des principaux obstacles à l'enseignement du français aux petits Acadiens du Nouveau-Brunswick.”

Inutile de dire que c'est là une victoire qui nous paraît considérable. Et voici que si les Acadiens veulent apprendre le français à leurs enfants, ils n'auront plus qu'à le dire et la machine officielle se mettra en mouvement pour satisfaire à leurs désirs.

Nous sommes loin de 1872.

C'est bien aussi l'opinion du journal de Moncton qui affirme :

“ C'est, en somme, l'effort le plus intelligent — nous pourrions dire probablement le premier effort intelligent, — que l'on ait fait à Frédéric-ton pour donner à ce problème de l'enseignement du français dans les écoles publiques fréquentées par de petits Acadiens, une solution véritable.”

* * *

L'exemple d'Ontario n'a pas dû nuire à la prise de cette décision du gouvernement de Frédéric-ton ; mais il faut croire que ce qui a le plus contribué à cette amélioration si considérable de la situation du français au Nouveau-Brunswick, c'est l'effort intelligent de la société nationale l'Assomption, effort rendu en grande